L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 17 MARS 1866. — Entre les rues Bienville et Conti.

NOUVELLE-ORLEANS
SAMEDI MATIN, 17 MARS.

Pour la liste des arrivages et des départs, celle des importations, exportations et consignations, et ce qui concerne le mouvement du port en général, voir la partie anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par le Shérif—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs: 1o la belle résidence située à l'angle des rues Esplanade et St-Claude, Troisième District, ci-devant occupée par M. M. Wright. 2o Un magasin en briques situé sur cette partie de la batture connue sous le nom de "Triangle," Premier District. 3o Propriété améliorée rue Claiborne, près Ursulines. 4o Propriété améliorée rue des Ursulines, près Claiborne, même District. 5o Propriété améliorée rue des Ursulines, entre Johnson et Galvez. 6o Trois terrains de valeur rue St-Philippe, entre Miro et Tonti. 7o Un terrain de valeur situé à l'angle des rues Philip et Laurent, Quatrième District. 8o Une propriété améliorée située sur la Mobile Landing, entre la rue Julie et le Cours des Tritons, avec actions de la Banque des Citoyens. 9o Cinq terrains de valeur situés rue Melpomène, entre Clara et Martin, Premier District. 10o Et une propriété améliorée située rue de la Vieille Levée, entre les rues Celeste et Nuns, même District. On peut voir les plans à la Bourse. Voir aux annonces.

Par G. de Feriet—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une bonne résidence dans la rue des Ursulines, entre Prieur et Johnson. Vente faite pour opérer un partage.

Par Bernard Turpin—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une belle résidence à varandah, rue Carondelet, entre les rues Hevia et Girod.

Par S. Gubernator—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, une résidence confortable rue Espagne, entre Grands Hommes et Craps. Aussi, une portion de terre, située rue de l'Hôpital, entre Rampart et Bourgogne, avec bâtisses, succession Julien Seghers.

Par Léon Van Zinken—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, trois terrains dans le Premier District, avec trois maisons en briques à étage, pour être vendus séparément.

Par C. E. Girardey—à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, des résidences de famille, grandes, bien situées, et confortables, des terrains à bâtir, des lots de la ville, des billets de banques, des actions de la banque des Citoyens, du scrip d'assurance et des actions du chemin de fer de Carrollton, provenant de la succession de Veuve Wardell Conant. Pour les détails voir l'annonce.

Par E. Roger & Co. à leurs salles d'encan—Grande vente de chapeaux de paille et de feutre, et une facture de sacs de voyage, linge fait, chemises, etc.

Par B. Tempé, No 60, rue Vieille Levée, au Bonded warehouse privé de M. J. Avet—Fruits au jus, importés sur le navire Etoile de la Mer, et vendus par ordre de Conseil. Aussi, au même endroit, vins de Bordeaux en barriques et en caisses, vin muscat, vermouth, cerises, pruneaux, sardines, etc.

Par J. C. Stehm, au No 33, rue Bienville—Chapeaux fourrure et paille, pour hommes et enfants; chapeaux et casquettes pour dames et enfants. Aussi, marchandises sèches, habillements et chaussures, bottes, souliers et brodequins.

Par D. E. Morphy, à ses magasins d'encan—Ciseaux de fer à cheval, et du tabac de Sunny Side, avarié sur le bateau Louisiana.

Par Montgomery & Bass, à leur salle d'encan—Un assortiment de meubles; et à 3 heures, 31 balles de coton. Aussi, à 11 heures, aux écuries de Linar, rue Gravier: Beaux chevaux, mulets, buggies, harnais, etc.

Par ordre du Quartier-maître en chef, à la Presse Pelican, rue Tchoupitoulas, près le Bull's Head—Cent chevaux de gouvernement.

Par F. Fernandez, à son magasin d'encan—Marchandises sèches, linge fait, chaussures, etc.

Par Gardner Smith, Yeiser & Co, au Nouveau Bassin, près le pont Magnolia—Soixante balles de coton avarié, de la résine et des chiffons, etc.

Par Vincent & Co, à leurs magasins d'encan—Marchandises sèches.

Par J. P. Sebsson, à son magasin d'encan—Jambons, saindoux, farine, etc.

Par Robinson & Nash, à l'entrepôt Lafayette—Whisky Bourbon, sucre et whisky d'Irlande.

Par O. Valéon, à leur magasin d'encan—Jambons, whisky, brandy, etc.

LES ETATS-UNIS ET LA RUSSIE.

Le *London Times* publie, à propos du banquet offert par le commerce de Moscou au ministre des Etats-Unis et des discours prononcés à cette occasion, l'article suivant:

Le proverbe que « les extrêmes se touchent » doit nous paraître ainsi applicable aux matières politiques qu'à toutes les autres, quand nous voyons les Américains et les Russes professer la plus cordiale et mutuelle sympathie. Ce phénomène n'est, il illustre et impalpable. Il est parfaitement certain que le gouvernement le plus despotique de l'Europe et le gouvernement le plus démocratique du monde sont uniformes [illegible] ... accord. [illegible]

Les Américains, dans le fait [illegible] ... les institutions de la Russie [illegible] ... Russes comme les Etats-Unis [illegible] ...

[illegible]

Ce qui lie les deux pays, ajoute-t-il, c'est l'amour de la force par la force, et cette sympathie naturelle a été plus beau jeu que leurs intérêts particuliers ne sont pas de nature à s'entre-choquer. Une autre Russie parle aussi de la communauté de leurs aspirations [illegible] ... la Russie et les Etats-Unis étaient [illegible] ... l'Europe [illegible] ... territoire européen. Dans ces observations, gracieusement acceptées par le général Cassius Clay et son secrétaire, nous pouvons voir le fondement de l'alliance politique.

La Russie et l'Amérique espèrent et veulent toutes deux être quelque chose de plus que ce qu'elles sont et elles ont, comme de raison, disposées à faire cause commune dans une route théorique contre d'entreprendre qui n'est pas de pareilles perspectives [illegible] ... finalement accomplies.

Mais quoiqu'il n'y ait pas de surprenant dans cette attraction mutuelle, il y a quelque chose de beaucoup moins compréhensible dans un autre accord que les orateurs du banquet de Moscou ont proclamé avec une égale unanimité. La Russie et l'Amérique sont toutes deux résolues, paraît-il, de rejeter les doctrines du libre échange pour embrasser celle de la protection. Ces principes d'économie politique ont été délibérément avancés et énergiquement préconisés tant par les hôtes que par les amphitryons. La Russie est un grand empire, et l'Amérique est une grande république.

Chaque pays a un territoire sans bornes, une quantité inépuisable de matières premières, et un espace sans limites pour sa population. Chacun a, par conséquent, un intérêt direct et manifeste à travailler ses propres matériaux pour son propre compte en enlevant par là, aux mains étrangères le profit de la manufacture qui seraient autrement portées pour lui. Telle est la théorie générale exposée, et l'argumentation a été poussée plus avant par la présomption qu'il y a quelque chose d'avilissant et de prodigue dans la simple production de matières premières pour la manufacture d'autres peuples.

Les Etats-Unis et la Russie, en fournissant du chanvre et du coton pour les fabriques étrangères [illegible] ... Les Russes ont très fortement insisté sur ce point et le général Cassius Clay a adopté leurs vues sans hésitation. « La Russie et l'Amérique, » a-t-il dit, « si elles agréaient la requête (de libre-échangistes), deviendraient, cela est manifeste, les tributaires de la France et de l'Angleterre pour tous les temps à venir. »

Il est réellement curieux de voir de pareilles doctrines gravement soutenues. Le général Cassius Clay devrait, au moins, savoir que la dépendance dans cette connexion commerciale est autant de notre côté que du sien. [illegible]

[illegible]

[illegible] ... sur le sol de l'Angleterre [illegible] ... la Louisiane [illegible]

ment, à considérer l'affaire sous son véritable jour, ce projet ne peut exiger l'assistance d'un tarif protecteur. Il ne peut y avoir nécessité d'exclure du marché américain un article que l'on présume être plus cher et plus mauvais que celui fabriqué dans le pays. Si les Américains peuvent filer le coton à un prix si inférieur au nôtre, ils ne doivent pas s'effrayer de notre concurrence.

Nous reconnaissons que nous avons contre nous toutes les charges et tous les avantages qu'énumère le général Cassius Clay. Nous avons à chercher la matière première à grande distance, à payer les frais de transport, et à satisfaire à toutes les charges entre sa récolte et sa fabrication finale. Nous disons seulement qu'avec tout cela contre nous nous sommes prêts à offrir aux consommateurs américains, s'ils ne les trouvent pas meilleurs et moins chers, que leurs ils ne les achèteront pas.

A cela le général objectera que l'industrie intérieure doit être développée avant qu'elle puisse être soumise à la concurrence. L'organisation de la puissance manufacturière est l'œuvre du temps, et doit être protégée pendant les imperfections de son enfance. Très bien; mais combien de temps cette enfance durera-t-elle et que deviennent les consommateurs entre-temps? Le général Clay en arrive, en effet, à dire qu'il a fallu maints siècles à la France et à l'Angleterre pour réunir le capital, l'habileté et l'expérience qu'elles emploient actuellement dans leurs manufactures. « Faudra-t-il autant de temps à l'Amérique, et son peuple devra-t-il payer les frais de l'expérience pendant toute sa durée? »

A ce moment les Américains qui viennent en Angleterre achètent autant de vêtements qu'ils le peuvent pour les emporter dans leur pays, parce qu'ils peuvent les obtenir à moitié prix à peu près. S'ils veulent, nous le permettons, nous porterons ces étoffes à bon marché à leur porte pour eux et leur donnerons le bénéfice que le « capital, l'habileté et l'expérience » ont produit pour nous. En retour nous prendrons tout ce que leurs capacités naturelles leur permettent de produire avec avantage, et cet échange sera, croyons-nous, un crédit et un bénéfice des deux nations en même temps. Nous ne pouvons pas seulement ainsi, mais nous sommes convaincus qu'avant qu'il soit longtemps un peuple aussi judicieux que le peuple américain reviendra de ces opinions.

MEXIQUE.

Nous avons reçu une liasse du *Journal d'Orizaba*, allant jusqu'au 14 février. Nous y puisons ce qui suit:

Pendant que le général Ramon Mendez dans le Michoacan, le colonel Lopez dans les environs de Saltillo, et M. le sous-préfet de Magdalena dans la Sonora remportaient de brillants avantages sur les dissidents, avantages tels que le premier et le dernier sont de véritables victoires, le Sinaloa et le Tamaulipas étaient le théâtre de grands désastres pour les impérialistes et surtout pour le commerce.

Nous lisons dans l'*Estafette*:

Nos correspondances de la côte du Pacifique nous apportent des nouvelles jusqu'au 16 janvier.

La ville d'Alamos a été attaquée par Toledo, Martinez et Ascencion Correa. Les impérialistes sous les ordres d'Almada s'y sont défendus vigoureusement pendant 7 heures; mais la supériorité numérique des assaillants mit Almada dans l'impossibilité de prolonger la résistance, et la ville tomba au pouvoir de l'ennemi.

On lit dans la *Patria*:

« On sait que M. le baron Saillard est parti au commencement du mois, chargé d'une mission extraordinaire près le gouvernement de l'empereur Maximilien.

» Le but de cette mission était dit-on, de régler les mesures nécessaires pour le prochain rapatriement de nos troupes.

» Nous croyons savoir que des nouvelles arrivées tout récemment du Mexique par la voie de la Havane, laissent pleinement espérer le succès de la mission de M. Saillard.

» D'après une proposition dont l'empereur Maximilien aurait lui-même pris l'initiative, en regardant comme possible de faire rentrer en France, vers la fin du mois de mai prochain, un effectif de 4 à 5,000 hommes. »

On lit encore dans le même journal:

« Nous avons annoncé que les zouaves condamnés à mort par le conseil de guerre de Mexico s'étaient pourvus en révision.

» Nous apprenons que le conseil de révision a rejeté leur pourvoi.

» L'arrêt prononcé contre eux étant devenu définitif, une demande en grâce a été adressée à Paris en leur faveur.

» On nous assure que l'Empereur vient d'accueillir favorablement cette demande et de commuer la peine de mort en celle de dix ans de travaux forcés, que les condamnés subiront en Algérie.

» Les autres zouaves contre lesquels des peines inférieures ont été prononcées, sont également l'objet de la faveur impériale.

» Les zouaves acquittés et ceux qui font partie du même corps ont obtenu, dit-on, d'être placés sous les ordres du général Jeanningros, qui exécute, en ce moment, une campagne contre les dissidents refoulés dans la partie septentrionale du Nouveau-Léon et du Tamaulipas.

Les bandits convoitaient cette proie depuis longtemps. Alamos est par sa situation et le développement de l'industrie locale, un des points les plus importants des Etats du Pacifique [illegible] millions de piastres en numéraire.

La ville a été livrée au pillage, les brigands ont rançonné [illegible] ... l'Empire, il n'est resté plus que le souvenir.

Corona, que Patoni a ralliée avec 3 ou 400 hommes, dispose d'une force d'environ 1,400 hommes. [illegible] ... portes de Mazatlan [illegible] ...

Le tableau que nous trace notre correspondant se trouve reproduit de point en point par d'autres correspondances, dont nous avons [illegible]

En Sonora, [illegible] ... de MM. Camou frères [illegible] ... des bois de teinture. [illegible] ... l'Ciénega par M. François Lé. [illegible] ... S. M. l'empereur Napoléon III.

THÉATRE DE L'OPERA.—Le grand drame populaire en cinq actes et sept tableaux, le *Courrier de Lyon*, qui est tiré de l'histoire de l'infortuné Lesurques, doit être joué ce soir. M. Marcelin Alhaiza remplira le double rôle de Joseph Lesurques et de Dubosc, Mme Elodie Girard celui de Jeanne.

SAVON DE PYLE.—C'est le meilleur savon qui ait encore été mis en usage. Il est bon et pur; il ressemble au savon français et en conserve facilement. Il est également bon pour le blanchissage et la toilette. Une livre de savon fait aisément trois gallons de bon savon mou par une simple dissolution dans l'eau. La poudre bleue de Pyle est aussi le meilleur bleu qu'on puisse employer.

Ces deux articles, sortis des manufactures de James Pyle à New York, se vendent en commission chez A. D. GRIEFF, au No. 50 de la rue Vieille-Levée.

CHRONIQUE LOCALE.

UNE BOULETTE DANGEREUSE.—Voici un nouvel exemple du danger que présente l'emploi des boulettes empoisonnées. Un nommé Conrad Fraas, demeurant à l'encoignure des rues Chippewa et Soraparu, voulant se débarrasser des rats qui hantaient sa maison, leur prépara un plat de sa façon. Il plaça dans plusieurs coins des boulettes de viande empoisonnée. Sa petite fille, âgée de deux ans, [illegible] ... On s'en aperçut heureusement à temps et on administra à l'enfant un émétique qui neutralisa l'effet du poison. On espère que la petite fille est hors de danger.

COUPS DE COUTEAU.—Une certaine nommée Francis devra comparaître devant le recorder Gastinel sous l'accusation d'avoir grièvement blessé d'un coup de couteau une femme de couleur nommée Célestine Rose.

L'agent de police Farmer est venu déclarer qu'un nommé White, demeurant rue Tchoupitoulas, No 192, avait été blessé d'un coup de poignard par un nommé Thomas Malloy. L'agent a arrêté John Shakwin, qui est accusé d'avoir fait le coup.

VOLEUSES ET TAPAGEUSES.—Le nombre de femmes de couleur qui se livrent au désordre est presque effrayant. Quatre d'entre elles qui non contentes d'avoir fait du tapage ont pris l'outil de la loi jusqu'à dépouiller John Snook de $10, ont été arrêtées et auront à répondre de leurs méfaits devant la justice.

UN CASTOR DU VIEUX BASSIN.—Le roi des castors n'est pas éteint en Louisiane, paraît-il, car un de ces intéressants mammifères qui avait établi sa résidence dans le vieux Bassin vient d'être tué par M. Victor Demoruelle. [illegible] ... Louisiane, a été soigneusement empaillé par M. Miller.

On écrit de Toulon, le 3 février:

« Hier, à 2 heures de l'après-midi, une belle cloche découverte montée à grandes guides [illegible] ... par trois autres voitures dans lesquelles se trouvaient les principaux amateurs musicaux [illegible]

» Le troisième officier contenant le roi [illegible] ... des îles Sandwich, accompagné de la princesse et de M. le vice-consul [illegible]

[illegible]

PAR LE TELEGRAPHE.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

Louisville, 16—Tabac ferme. Vente 113 boucauts. Porc inactif et nominal à $27. Epaules 12 3/4. Cotés 17 cents. Jambons 22. Farine superfine $7 25. Maïs 60 cents. Avoine 42 cents. Saindoux en tierçons 18 c, en kegs 20. Whiskey, pas de changement.

Washington, 16—Le Président a approuvé l'acte concernant les marchandises retirées des magasins de la Douane.

Cincinnati, 16—Farine pas de changement. Blé ferme. Maïs 48 c. Avoine 33. Porc $26. Epaules 11 1/4. Cotés 13 1/2 à 15 1/2. Saindoux 18 1/8. Graisses inactives. Coton 37.

Washington, 16—Chambre—M. Price a demandé la liberté de présenter une résolution pour qu'un comité de trois membres soit nommé afin de s'enquérir de la cause de la difficulté survenue entre le secrétaire du Trésor et le contrôleur, et d'en faire un rapport à la chambre.

M. Boutwell a objecté à moins que la résolution ne fût référée au comité de voies et moyens, mais l'objection a été retirée et la résolution a été lue de nouveau.

M. Ross s'y oppose disant que l'investigation devrait être faite par le comité de finance.

M. Kelso a présenté un bill pour établir une ligne de steamers de la malle entre Charleston et Liverpool par Queenstown. Le bill est lu deux fois et référé au comité de la poste.

Une résolution chargeant le comité des affaires indiennes d'examiner la question de concentrer Dacotah et les Sioux dans une réserve, a été adoptée.

Après la présentation et l'expédition de plusieurs résolutions sans importance, l'orateur invite les comités à présenter leurs rapports concernant les affaires d'un caractère particulier.

San Francisco, 16—Le vapeur Sierra Nevada est arrivé de Portland, Oregon, avec $86,000 en or.

Les actions des mines sont irrégulières.

St Louis, 15—Le coton est ferme à 35 c—Farine et blé inactifs, et sans changement — Porc $27, saindoux 19 1/2.

Washington, 16—Le capitaine général de l'île de Cube, dans une communication officielle, dénonce comme fausse l'assertion du sénateur Sumner que des personnes libres du Sud ont été emmenées dans l'île de Cube et vendues comme esclaves.

Washington, 16 — La cour suprême a, dans ses rôles, des affaires où la constitutionnalité du serment d'épreuve du Missouri est impliquée.

Washington, 16—Sénat—M. Stewart a présenté une résolution demandant le suffrage universel en retour d'une amnistie universelle. Comme le suffrage du nègre, dit-il, paraît être le principal obstacle à la restauration du Sud, l'adoption de cette extension de droit assurerait l'admission des représentants du Sud.

La chambre s'est occupée du bill d'emprunt qui donne au secrétaire du Trésor de nouveaux pouvoirs dans le maniement des affaires du pays.

Indianapolis, 16—La convention démocratique d'Etat a adopté une résolution qui endosse fortement la politique de l'administration, nie le droit de sécession et garantit au Président l'appui de la démocratie de l'Indiana.

New York, 16—Le marché au coton a fermé avec une tendance à la baisse. Les ventes d'aujourd'hui ont été de 800 balles à 41 c. pour le middling.

L'or a fermé à 130 1/8.

Mobile, 16—Les ventes de coton ont été aujourd'hui de 1,250 balles; le middling de 38 à 39. Les ventes pour la semaine ont été de 5,586 contre 11,175 la semaine dernière. Les exportations ont pris 3,767. Le stock restant s'élève à 79,031.

L'or varie de 129 à 130.

Vicksburg, 16—Le vapeur Westmoreland a passé à 7 a. m. allant en haut; le J. H. Groesbeck à 9 a. m. Le Des Arc à 1 p. m. et le Bart Able à 5 p. m.

Le vapeur Julia a passé à 7 a. m. allant en bas; et le Ruth à 9 a. m.

Il n'y a aucune confirmation de la nouvelle suivant laquelle la levée serait rompue à Young Point.

Le fleuve monte.

New-York, 16—Café [illegible] ... Sterling 108 1/4. Fonds du gouvernement un peu améliorés. Actions bien tenues.

Une dépêche au *Commercial* dit que le Président s'est décidé à licencier 40,000 hommes des troupes de couleur maintenant cantonnés dans le Sud. Cette mesure sera exécutée le mois prochain.

Washington, 16—Le sénat s'est occupé de la présentation de résolutions qui ont été référées aux comités compétents.

Il ne s'est rien fait de plus dans les deux chambres sur les matières présentées.

(*Autres dépêches.*)

Austin, 13 mars—La convention a *ab initio* adopté un substitut pour le rapport de la majorité, lequel déclare l'ordonnance de sécession nulle et de nul effet, reconnaît la suprématie de la Constitution des Etats Unis et par lequel l'Etat renonce au droit de se séparer de nouveau de l'Union. Ce substitut a été voté par 43 contre 37.

Le comité sur la situation de l'Etat a rapporté une ordonnance qui permet à la Législature de passer une loi de suspension sur les jugements de dettes rendus pendant quatre ans, à la condition que les intérêts et un quart du capital soient payés chaque année.

Le comité judiciaire a rapporté une ordonnance protégeant les officiers confédérés civils et militaires contre des poursuites criminelles ou civiles, pour réquisitions d'hommes ou pour torts commis aux personnes ou aux propriétés.

Galveston, 13 mars—Le procès de Daniel Gallagher, accusé d'avoir tué le caporal Upton est en voie de progrès devant une commission militaire. Un témoin l'a positivement reconnu.

Les recettes de coton sont tombées au quart de ce qu'elles étaient il y a trois ans.

Galveston, 13 mars—Nous avons des nouvelles de Tampico jusqu'au 10. Une bataille a eu lieu entre les guérillas français et les guérillas libéraux; les Français ont été battus et ont perdu 40 hommes.

Il y a à Tampico une garnison de 100 hommes de troupes impériales, mais toutes les communications de cette ville avec la campagne sont coupées et les affaires ont cessé.

M. McDonald, assesseur depuis cinq mois, ne pouvant prêter serment, est allé à Washington pour prendre quelques arrangements à l'égard de son payement et de celui de ses assistants. Il a l'intention de donner sa démission.

LÉGISLATURE.

SÉNAT, 16 mars.

Un message du gouverneur informe le sénat qu'il a signé l'acte ordonnant le paiement des réclamations de MM. W. H. C. King & Co et R. C. Hall; aussi l'acte requérant l'assesseur de la paroisse Iberville de corriger le rôle de taxe de cette paroisse.

Le bill de M. Davigneaud qui donne à la Sixième Cour de District juridiction exclusive dans toutes les affaires civiles qui doivent être jugées devant un juri et qui transfère à cette cour tous les procès de cette classe est discuté et adopté.

M. Gibson présente une résolution pour réduire les salaires de tous les officiers d'Etat, y compris le per diem des membres de l'assemblée générale. Référée au comité sur les amendements constitutionnels.

M. Kenner présente une résolution chargeant le voyer de l'Etat d'examiner les passes du Mississipi, de les sonder, etc.—Référée au comité des Travaux publics.

M. Stragge présente une résolution pour fixer à 10 1/2 h. A. M. l'ouverture de la séance du sénat. Déposée suivant le règlement.

Le juge Barthe fait un rapport défavorable sur le bill ayant pour but de donner le droit d'héritière forcée à Georgiana Dees; et un rapport favorable sur l'acte pour ratifier les actes des notaires publics et d'autres officiers ministériels, du 22 décembre 1865, à la confirmation de leur nomination. Ce dernier bill, appuyé par M. Davigneaud, est adopté.

Le Sénat donne son concours au bill de la Chambre pour la conservation de la Cour des Etats-Unis du District Ouest de la Louisiane.

M. Lott présente un acte pour suppléer aux archives perdues ou détruites pendant la guerre dans certaines paroisses de cet Etat.—Adopté.

M. Munday rapporte un substitut au bill pour autoriser les directeurs et actionnaires du chemin de fer des Opelousas de le céder à bail à d'autres parties s'ils jugent la mesure bonne pour leurs intérêts et ceux de l'Etat.—Passé.

M. Mohan présente une motion pour amender l'acte ordonnant les élections paroissiales et de district pour le 12 de mai prochain.—Référé au comité judiciaire.

M. Gordon présente un bill pour lever les moyens de payer les intérêts des dettes de l'Etat.—Référé au comité de finance.

Le bill de la milice est alors discuté, section par section, et finalement adopté.

M. Mohan présente un acte pour autoriser MM. T. C. Sianott et James McCluskey à enlever les obstructions du Bayou Holmes et à tenir ce bayou en état de navigation, en leur donnant le droit de lever une taxe de trois piastres par tonneau sur tous les bateaux qui entreront dans le bayou. L'acte est adopté.

M. Gordon présente un acte relatif aux cautionnements officiels.

L'acte du timbre avec une section pour punir les contrefacteurs est référé.

Un acte ordonnant le payement des réclamations des héritiers de S. Morehead et de P. Ward, pour désobstruction de la passe Manchac ($5,000 à chacun) est adopté et envoyé à la chambre.

Le sénat se retire en séance secrète et ensuite s'ajourne.

CHAMBRE DES REPRÉSENTANTS.

Une communication du gouverneur informe qu'il a approuvé et signé l'acte amendant l'acte pour consolider la ville de la Nlle-Orléans, etc.

Sur motion de M. Williamson, les amendements du sénat au bill établissant un bureau d'immigration sont approuvés par la chambre.

Ces amendements réduisent le nombre de commissaires de trois à un et lui donnent un salaire de $2,500 par an. Ce commissaire unique pourra avoir trois employés, à son choix, avec un salaire qui n'excédera pas $1,500 pour chacun par an.

M. Voorhies, au nom du comité de commerce, fait un rapport sur le bill de la chambre No 366.

Une résolution pour creuser les passes du Mississipi de manière à ce qu'elles aient une profondeur permanente de 18 pieds.

L'acte pour établir un district d'améliorations intérieures, pour prescrire l'élection des commissaires et d'autres officiers et pour autoriser la levée et la collection de taxes pour améliorations intérieures est alors mis en discussion.

M. Tucker propose de déposer le bill sur la table, car il est évident qu'il ne peut passer.

Cette motion retirée, M. Scanlan fait la motion d'ajourner le bill indéfiniment.

Une motion faite par M. Stille de déposer sur la table la motion de M. Scanlan prévaut par 36 contre 27.

La chambre alors se forme en comité général. Après de longs débats le bill est renvoyé avec la recommandation qu'il soit référé à un comité spécial. Le rapport est reçu et le bill référé à un comité spécial avec ordre de rapporter par substitut à 7 P. M.

L'orateur nomme MM. McConnell (président), Scanlan, Anderson de Madison, Halsey, Eldridge Duralde membres du dit comité.

Sur motion, la chambre s'ajourne.

SÉANCE DU SOIR.

La chambre se réunit à 7 heures du soir sous la présidence de l'hon. J. B. Elam.

Une motion faite par M. Thieneman de discuter le bill du sénat, relatif aux annonces judiciaires dans le but de concourir aux amendements proposés par le sénat est rejetée.

M. McConnell, au nom du comité de sept, auquel avait été référé un acte pour établir un district d'améliorations intérieures, a rapporté un substitut intitulé: un acte pour autoriser le gouverneur à émettre des certificats de dettes jusqu'à concurrence de $500,000 et pour pourvoir à leur payement, pour subvenir aux frais de construction de levées, ratifier la nomination des commissaires, &c.

Le règlement est suspendu et le bill est finalement adopté.

M. Thieneman renouvelle sa motion de discuter le bill relatif aux annonces judiciaires pour la paroisse d'Orléans. La chambre consultée par oui et par non donne 24 voix pour et 27 contre. La motion est par conséquent rejetée.

La chambre s'ajourne.

BULLETIN FINANCIER.

Vendredi soir, 16 mars.

La semaine commerciale s'a fermé aujourd'hui avec peu d'activité dans les produits de l'Ouest, et avec un mouvement d'affaires insignifiant dans les sucres et les mélasses. Il y a eu plus d'animation dans les cotons: il s'est vendu, pendant la semaine, près de 22,000 balles, donnant une moyenne de 3000 par jour. Comme la demande était principalement pour l'étranger, ces fortes transactions ont causé une hausse marquée dans le change étranger. Il s'est vendu naturellement beaucoup de traites.

La hausse signalée à New York dans les journaux du matin a contribué à animer le marché de l'or.

Les ventes se sont faites, à l'ouverture, à 128 1/2 et 128 3/4, à la clôture elles variaient de 128 1/4 à 128 1/4. Il s'est vendu $400 en demi piastres américaines, au taux de 132 1/4. Les courtiers achètent de petites sommes à 130 et 129 et vendent à 128 et 125.

Les ventes de traites étrangères, sans être aussi animées qu'hier, ont néanmoins été encore considérables. Dans le sterling, 5000 livres se sont vendues à 137; 2700 et 5000 à 137 1/4; 6000 et 8000 à 137 1/4.

Dans le change français, 200,000 francs se sont faits à 4.17 1/2 et 4.16 1/4. d'autres sommes à 4.15; d'autres encore à 4.12 1/2, 4.11 1/4, 4.10, 4.07 1/2.

On peut coter le sterling de 135 1/2 à 136 1/2, avec connaissement; de 137 à 137 1/2 les banques traites; de 137 3/4 à 138 et 138 1/4 les traites de première classe. France, 4.15 et 4.11 1/4 des bonnes traites.

Les traites sur New York sont à 1/4 pour cent d'escompte; deux banques ont néanmoins escompté à 3/8.

Les actions de la banque des Citoyens valent $121 à 122 50; celles de la banque de l'Etat de la Louisiane, de $17 50 à $18 00. Chemins de fer de la ville, 197 à 198. Banque du Canal, $53 à $54; banque de l'Union, $38 à $40; Water-works, $22.50 à 53. Banque de la Louisiane, $10 à $12. Banque des Artisans, $56.50 à $62. Banque de la Nouvelle-Orléans, $35 à $36. Banque des Marchands, $22.00 à $22.50. Banque Crescent City, $36.50. Banque d'Amérique, $119 à $120. Chemin de fer de Pontchartrain, $102.50 à $105. Chemin de fer des Opelousas, $5.50. Chemin de fer de Jackson, $6.25 à $6.75. Compagnie de gaz, $155 à $156.50. Compagnie d'assurance de l'Union, $40. Compagnie d'assurance du Hope, $41 à $41.50.

Marché aux bestiaux.

Jefferson City, 17 mars.

Arrivé, dans le courant de la semaine— [illegible]

[illegible]

[illegible]		

[*Communiqué.*]

LE SHERIFFAT DE LA PAROISSE D'ORLEANS.

Les nombreux amis du général JOHN L. LEWIS se proposent de soumettre son nom à la candidature pour le Shériffat de cette paroisse, à la Convention Démocratique Paroissiale.

Le général Lewis fut le premier Shérif sous la Constitution de 1845, consolidant les cinq bureaux alors existants. [illegible]

[illegible]

"NATIONAL DEMOCRAT."

NÉCROLOGE.

MARY SIDNEY WHITE.

Sidney, chaste enfant, fille du plus vertueux des hommes, ange bénie de Dieu, tu n'es plus!!...... O vous tous qui l'avez connue, aimée, ne pleurez pas! Une couronne immortelle orne son front et pur et si beau! Tous nous devons être heureux de ton bonheur! Et toi mère, Sidney, la sainte et courageuse femme, sera forte jusqu'à la fin, appuyée au bras de cet homme au cœur noble et doux qui est ton second père! — Du haut du séjour de félicité, on repose ta belle âme, prie pour nous qui t'avons aimée!

17 mars—1f — UNE AMIE.

Décédé hier, 16 mars, à 2 heures après-midi, à l'âge de 53 ans, CURBIN, natif de Danger (France). Son corps est exposé rue Du Maine, No 402. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après midi, à 3 heures.

De la part de M. P. Lefèvre.

ATTENTION.

Ventes importantes par le shérif d'Orléans. Nous appelons l'attention particulière sur les ventes qui auront lieu aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs rue Royale, par le ministère du shérif. Ces ventes comprennent:

1o. La belle résidence située à l'angle des rues de l'Esplanade et St Claude, Troisième District, ci-devant occupée par H. M. Wright.

2o. Un magasin en briques, situé sur cette partie de la Batture connue sous le nom de Triangle, Premier District.

3o. Propriété améliorée, rue Claiborne, près Ursulines.

4o. Propriété améliorée, rue des Ursulines, près Claiborne, même District.

5o. Propriété améliorée, rue des Ursulines, entre Johnson et Galvez.

6o. Trois terrains de valeur, rue St Philippe, entre Miro et Tonti.

7o. Un terrain de valeur situé à l'angle des rues St Philip et Laurent, Quatrième District.

8o. Une propriété améliorée située sur le Mobile Landing, entre la rue Julie et le Cours des Tritons, avec actions de la Banque des Citoyens.

9o. Cinq terrains de valeur situés rue Melpomène, entre Clara et Martin, Premier District.

10. Une propriété améliorée située rue de la Vieille Levée, entre les rues Céleste et Nonnes, même District.

On peut voir les plans à la Bourse. Voir aux annonces.

Bernard Turpin, encanteur, vend aujourd'hui, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre Douane et Canal, la belle résidence en brique, à trois étages, rue Carondelet, No 144, entre les rues Lafayette et Girod. Voir aux annonces.

Nous appelons l'attention des épiciers à la vente de ce jour par Robinson et Nash, qui aura lieu à l'Entrepôt Lafayette, à l'encoignure des rues Magasin et Lafayette, de 40 barils mélasse et 21 barils et demi barils de vieux whisky Bourbon et Irlandais, et aussi de vieux sucres. La vente est positive et sans réserve.

MM. Gardner Smith, Yeiser & Co., vendent, aujourd'hui à 11 heures, au Nouveau Bassin, Florida Landing, en face du warehouse de J. Smith, 60 balles de coton et 173 barils de résine, &c., chargement du Blue Wing No 3 — Voir l'annonce.

EXHIBITION D'UN CASTOR.

On peut voir exposé, rue des Remparts, No 128, encoignure Toulouse, un castor qui a été tué aux bords derniers à la tête du vieux Bassin, par M. Victor Demoruelle. Ce curieux animal a été empaillé avec soin par M. Miller, et se trouve exposé au coin de l'épicerie Remparts et Toulouse. Prix d'entrée, 25 cents.

AVIS.

Le steamer ALABAMA, arrivé de New York, est en déchargement au poteau 20, Premier District. Les consignataires sont requis de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée, autrement les dites marchandises seront emmagasinées à leurs frais et risques.

17 mars—3 — G. L. LAUGHLAND, Agent, Rue des Magasins No 64.

DEMANDE D'APPARTEMENT.

On a besoin d'une chambre à coucher et d'un salon, ou on se contenterait de l'usage d'un salon. L'appartement doit être à un îlet de la rue Royale, entre les rues du Canal et Ste-Anne. On en prendra possession le 1er avril. S'adresser par lettre à W. G. Boite, 466, Poste de la Nouvelle-Orléans, et mentionner la localité et le prix.

Relations industrielles.

Les architectes, les constructeurs de bâtisses et tous les entrepreneurs qui emploient des ouvriers et des travailleurs se sont réunis, ont eu un second meeting mercredi à midi, sous la présidence de M. Murray, dans le salle maçonnique. Le comité qui avait été chargé par le meeting précédent de rédiger des résolutions exposant le sens et l'objet du mouvement, lui a soumis le rapport et les résolutions qui suivent. Le rapport a été adopté à l'unanimité. Les résolutions ont été ensuite présentées séparément—Résolution 1ère adoptée—Résolution 2de adoptée—Résolution 3e adoptée—Résolution 4e adoptée—Résolution 5e adoptée, le blanc étant rempli par les mots: "dix heures"—Soixante et onze membres ont voté pour remplir le blanc avec les mots "dix heures" et sept pour mettre les mots: "huit heures"; c'est-à-dire 71 membres ont voté pour que dix heures constituassent une journée de travail, et 7 membres pour que huit heures fussent considérées comme une journée de travail. Résolution 6e adoptée—Résolution 7e adoptée.

Le rapport et les résolutions ont alors été adoptés dans leur ensemble par 67 contre 6.

Le vote a été comme suit:

POUR—67.

Thos Murray	J. K. Collins, Jr
Peter Middlemiss	J. McHugh
J. K. Colling	Jas. O'Hara
Bell & Rae	Jno Kirwin
J. M. Reed	Jno Geddes
R. Roberts	W. Thiel
J. Boemaller	Theo Baird
W. A. Tainter	H. Smith
F. Largee	Jas Davidson
Smith Brown	W. Sommers
J. H. Campion	— Plattemeyer
Thos Mulligan	— Lauver
A. W. Cooper	Jno Fleming
O. D. Reid	L. Frost
J. T. Turck	Robt. Crosier
B. J. Hennessey	A. Howell
Dennis Oronan	C. Dillon
— Fraser	Thos. O'Neill
H. A. Hardtin	J. A. Cunningham
Jno Clark	G. W. Church
J. M. Howell	D. B. North
Thos. O'Neill Jr	J. Staunton
H. Haller	A. Woods
Peter Ross	Hugh Fitzsimmons
Robt. Huyghe	T. R. Suter
B. T. K. Bennett	Jno Casey
Jas. Collier	J. F. Campbell
J. Williamson	J. Doyhof
G. W. Smith	N. Milbanks
Henry Stewart	Jno Breen
S. M. Harrod	J. McIntyre
R. Newlove	J. O. Lee
J. P. Evans	J. Ward
Wm Hess	

CONTRE—6.

A. McKee	G. W. Kendall
J. S. Kendall	T. B. Moore
J. Allison	D. McKendrick

THOS. MURRAY, Président.
JAS FERREY, Secrétaire.

Rapport du comité spécial.

C'est un fait bien établi dans l'économie politique que législater sur le travail est une œuvre aussi futile que légiférer sur le capital.

Toutes les fois qu'une semblable législation s'est produite, en quelque pays que ce fut, elle a été inévitablement suivie de préjudiciables aux classes ouvrières.

[illegible]

Il a été voté qu'un comité de finances de trois personnes serait nommé pour lever des fonds afin de défrayer les dépenses de cette organisation. Le comité a été désigné par le président. Un trésorier a aussi été nommé.

Il a été voté que le comité de finances aurait le pouvoir de convoquer des réunions de cette organisation.

Sur la motion d'un membre, le nom du président a été ajouté au comité des finances.

Il a été voté que chaque membre paierait la somme de deux dollars.

Le meeting a alors voté à l'unanimité que le rapport et les résolutions de cette réunion seraient publiés une fois dans le TIMES, dans l'ABEILLE, dans le SOUTHERN STAR, et dans un journal allemand.

Le meeting s'est alors ajourné. — 17mars—1

CONCLAVE WATERMAN NO. 9.

Ordre des Sept Sages.

Les officiers et les membres de ce Conclave sont invités à assister à la réunion régulière, qui aura lieu DIMANCHE 18 du courant, à midi, rue St-Louis, entre Royale et Passage de la Bourse. On compte sur leur présence.

Par ordre du chef. — 17 mars—2f — CHARLES PLUCHE, Secrétaire.

AVIS.

La société en commandite existant en cette ville, sous la raison de TURCOTTE & BLANCAND, est expirée le 1er février 1866 par limitation du contrat. M. J. Turcotte est seul chargé de la liquidation de l'ancienne maison. Les personnes qui leur doivent voudront bien régler sans délai avec le dit J. Turcotte, à son bureau pour éviter des poursuites judiciaires.

Nlle-Orléans, 16 mars 1866. — J. TURCOTTE, G. P. BLANCAND, A. PEPIN, en Commandite.

LEON PIERRE,

27......*Rue des Petites Ecuries*......27

COMMISSIONNAIRE-ACHETEUR, A PARIS.

Offre ses services aux importateurs de la Nouvelle-Orléans.

S'adresser pour renseignements et conditions à LEON PIERRE & Cie, 60 rue de Chartres.

NOTICE AUX MAITRES BOULANGERS.

Les maîtres boulangers sont requis de se réunir LUNDI 19 mars, à midi, au bureau de l'agence du Coliseum, rue Bienville, entre Chartres et Passage de la Bourse, pour affaires importantes.

Par ordre du Président. — 17 mars—2f — J. C. LANGLES, Secrétaire.

LIBRAIRIE DE A. BALU.

Reçu par le steamship Brasilien:

BESCHERELLES—Le grand dictionnaire national.
V. MARCADÉ—Etudes de science religieuse.
J. LOYSEAU—Lettres sur la vie d'un nommé Jésus. (ordonnateur) (Réponse sarcastique à M. Renan)
LOUIS FIGUIER—Année scientifique 1865.
DOCTEUR DECLAT—Nouvelles applications de l'acide phénique en médecine et en chirurgie.
COSTE—Manuel de dissection.
DR. REIS—Le chef de la science de l'homme.
DR. LUNEL—Guide pratique du parfumeur—dito de l'épicier. (ouvrages nouveaux)
DUSIEF—Guide pratique du distiller et de l'amidonnier—dito pour la fabrication des vins factices. (ouvrages nouveaux)
HAUDOUIN—Le pétrole et son traitement industriel—Traité élémentaire d'agriculture.
TEISSIER—Manuel général de la maçonnerie.
BOURDON—Eléments d'arithmétique.
RICARD—La femme, l'amour et le mariage.
MARTIN—Les dangers de l'amour et du libertinage pour l'homme et pour la femme.
DEBAY—Histoire naturelle de l'homme et de la femme—Hygiène du mariage.
PAUL DE KOCK—Une grappe de groseilles—Les demoiselles de magasin et autres grandes nouveautés.
PONSON DU TERRAIL—Les chevaliers du clair de lune—Testament de Grain de Sel.
do do La jeunesse du roi Henri (complet)
de MONTEPIN—Les enfers de Paris.
F. AHN—Nouvelle méthode pour apprendre l'anglais—dito l'italien.

Un grand assortiment de romans illustrés et in 18 de Paul de Kock, A. Dumas, E. Sue, Balzac—Manuels Roret: Galvanoplastie, distillateur, patissier, sommellier, cuisinier, chapelier, fabricant de fleurs artificielles, océtrine, savonnier, fabricant de produits chimiques, limonadier et glacier, sorcier, serrurier, &c. &c.

Ouvrages de chimie, physique, anatomie, médecine, &c.

12 mars—6 — A. BALU, No 50 rue de Chartres.

IMPORTATION DIRECTE

MARCHANDISES DE PRINTEMPS.

A VENDRE EN GROS,

Aux conditions les plus avantageuses.

20 caisses	INDIENNES	fond blanc &c
2	do	do bleu et blanc, de Rouen,
10	do	PERCALES Gros Odier et Steinbach,
6	do	BRILLANTES Cazeneux,
10	do	JACONATS Dolphus Mug.
20	do	do anglais,
6	do	ORGANDYS Koechlin et Gros Odier,
2	do	INDIENNE imprimée pour rideaux,
1	do	do rouge Andrinople,
2	do	do jaune et bleu uni.
6	balles	COTONNADE française forte,
2	do	do do légère,
2	do	do do façon Attakapas,
2	malles	MADRAS purs,
2	do	do deuil,
4	do	do pignes
2	caisses	CORSETS,
1	do	BRASSIERES brodées

GRENADINES Nouveautés,
MOZAMBIQUES do
LINOS GLACES,
ALPACAS—FLORENTINE—ETAMINE—CHALLY ALEPINE.

6 caisses	COUTILS nouveauté,	
2	do	DUCK uni,
3	do	DRAP d'été,
1	do	MERINOS gain de poudre,
1	do	DRAP léger chiné,
1	do	TWEED,
1	do	DRAP pointillé uni,
1	do	do quadrillé noir et blanc
4	do	CHEMISES Charvet,
4	do	PARFUMERIE Montpelier et Pivert,
4	do	PARAPLUIES 28 et 30 pouces,
10	do	CHAUSSETTES françaises,
100	doz	BRETELLES Guyet.

J. LEVOIS & CO., A l'angle des rues Canal et Bourbon. — 11 mars—6 f

AVIS.

En outre de nos importations régulières de marchandises sèches, nous offrons en commission les articles suivants, reçus en consignation, et que nous vendrons par voie

CUIRS—Veau français, Peau vernie, Peau de chevreau, Fil célèbre de Walker, Roche, pour cordonniers et selliers, Soie à coudre, Boutons en métal et en os, Thème en boîte pour cordonniers, Lacets et Tresses bleues, Coton en bobine d'Alexander à 6 cordes, Peaux de côté pour semelles et harnais, Ruban pour bottes et souliers, toile et coton, Bois toile blanc et écru.

11mars—3t — J. MARKS & CO., 36, rue Gravier.

ATTENTION FORGERONS!

VOTRE attention est appelée sur la TUYERE PATENTÉE ou CANON DE SOUFFLET [illegible] ...

Prix, selon les dimensions, $15, $20, $25. Les ordres seront remplis par Clinton & Richards, No 64 rue Magasin, Nlle-Orléans. Lisez les certificats des hommes du métier à la Nlle-Orléans.

Nlle Orléans, 6 mars 1866.

M. D. F. Freeman. Nous nous servons des TUYERES de H. N. Berry [illegible] ...

JAS McCABE, Chef d'atelier de la Fonderie du Sud.

Nlle-Orléans, 6 mars 1866.

D. C. Freeman.—Mon cher monsieur.—La Tuyère patentée de Berry [illegible] ...

THOS O'CONNOR, Chef d'atelier de la Fonderie McCann, N. O.

Pour le droit de s'en servir dans les paroisses en Louisiane, et les comtés dans le Mississipi et l'Alabama, s'adresser au soussigné, chez Clinton & Richard. 16 mars—1m — D. C. FREEMAN.

AVIS.

MONSIEUR C. DUHAMEL informe le public qu'il a ouvert une maison de commission, à Paris, rue Lamartine No 25. Il se tient à la disposition des personnes qui voudront bien lui confier leurs achats, à son magasin d'optique, 45, rue de Chartres, jusqu'à la fin d'avril prochain, époque de son départ pour l'Europe.

Perdu ou égaré.

QUATRE BILLETS à ordre tirés par Clara Fisher à son propre ordre, endossés par elle, chacun de la somme de trois cents piastres, tous datés Nouvelle-Orléans 20 décembre 1865, signés "ne varietur" par W. H. Peters, notaire public, et payables respectivement le 1er juillet, 1er août, 1er septembre, 1er novembre 1866 et portant intérêt à 8 p % à partir de l'échéance.

Ces billets ont été payés après l'échéance et opposition sera faite en Cour pour demander la nullité de l'hypothèque qui les garantissait.

S'adresser à P. Cossus, notaire public, ou à E. Filleul, avocat, 66 rue Royale. — 15mars—13, 17, 22

ANTOINE DUBUC,

Secrétaire de la Fabrique de l'église St-Louis de la Nlle-Orléans,

Bureau No 20, PLACE ST-ANTOINE

QUI, depuis vingt-cinq ans remplit les dites fonctions et en sa qualité susdite s'occupe de l'entreprise des enterrements et services funèbres, informe le public et ses amis, ainsi que ceux de M. JEAN BONNOT, qu'il s'intéresse dans l'entreprise susdite, qu'ils tiennent un magasin tout ce qui concerne les funérailles en général.

ANTOINE DUBUC............JEAN BONNOT

J. BONNOT & CO.,

Magasin de Pompes Funèbres, situé rue Ste Anne, entre Chartres et Royale,

—Et établi depuis plus de vingt-cinq ans—

Dépôt de cercueils métalliques, et bois de toutes sortes admirablement garnis; et aussi caskets métalliques de forme carrée, long, de la fabrique de Crane, Breed & Co, de Cincinnati, richement ornés et garnis de magnifiques montures argentées d'un fini parfait et supérieur, et incomparable comme confection. On y trouve aussi grands et petits corbillards, voitures, ainsi que tout ce qui, en général, concerne les enterrements.

—*Etablissement*—

21........RUE STE ANNE........21

En gros et en détail.

217,500 CIGARES DE LA HAVANE, IMPORTÉS RÉCEMMENT,

COMPRENANT les marques et les classes les plus recherchées, telles que Regalia del Rey, la Corona, Partagas, Londres Breva et Cilindrados Figaro, Londres Upmann, Londres Cabanas, Londres et Breva Imperiales, Medias Regalia Walter Scott, Meridiana, Bohea, Ritica, &c., &c.

Egalement—Un grand stock de cigarettes de la Havane, des marques Honradez Figaro, Cabañas, Meridiana, Comercio, Hacia, &c., &c., 300 livres de tabac à fumer de la Havane, première qualité.

A vendre, à des prix modérés, par FERNANDEZ & VILLA, Au coin des rues Douane et Royale. — 6mars—1m 3 p

ASILE DE STE-CROIX.

LES Sœurs de Ste-Croix organisent en ce moment une foire au bénéfice de l'Asile des Orphelines, situé à l'angle des rues Elmire et Amour, Troisième District. Cet hospice, dont les pensionnaires augmentent tous les jours, a un urgent besoin de secours. Les Sœurs comptent, comme de coutume, sur la générosité du public et sur le charitable concours des dames de la Nouvelle-Orléans. Elles recevront avec reconnaissance les offrandes qu'on voudra bien leur adresser. L'époque de l'ouverture de la foire sera indiquée plus tard.

A. DESPOMMIER,

JARDINIER-FLEURISTE,

Au coin des rues Jackson et Chestnut, 4me District, a l'honneur d'annoncer à ses amis et à sa clientèle qu'il vient de recevoir de Hollande une collection magnifique d'oignons, tels que Tulipes, Jacinthes &c., qu'il offre au public à un prix très modéré.

Importation directe de Paris.

200 LIVRES chocolat de Menier.
6 caisses d'huile de foie de morue de Hogg & Fourneau.

[illegible]

A vendre à des prix très modérés, à la pharmacie LOUIS CASTEL, au coin des rues Douane et Bourbon.

AVIS.

DES propositions pour remplir de coquillages la voie du chemin de fer de ville de Jefferson City, conformément au cahier des charges déposé dans les bureaux de MM. Hermann & Coomes, No 15, Passage de la Bourse, seront reçues par les soussignés.

CANDIDATURES.

GREFFIER DE LA DEUXIEME COUR DE DISTRICT.

Les amis de J. V. GOURDAIN l'annoncent comme candidat pour la place de greffier de la Deuxième Cour de District, sujet à la décision du parti démocrate national. — 15mars—1m

F. A. LUMINAIS,

Candidat pour GREFFIER de la Troisième Cour de District, sujet à la nomination de la Convention démocratique. — 17 mars—1m

PAUL E. LARESCHE, candidat pour Greffier de la Seconde Cour de District de la Nouvelle-Orléans sujet à la décision de la Convention Démocratique Nationale. — 15mars—1m

GEORGE W. WHITE,

Candidat pour GREFFIER de la Cinquième Cour de District, sujet à la nomination de la Convention Démocratique. — 8mars—1m

Messieurs les Editeurs,

Veuillez annoncer que M. D. C. BYERLY est candidat pour la place de GREFFIER de la Troisième Cour de District, sujet à la décision de la Convention démocratique nationale. — 15 mars—1m

RICHARD C. BOND.

Candidat pour GREFFIER de la QUATRIEME COUR DE DISTRICT, sujet à la nomination de la Convention démocratique. — 14mars—1m

Greffier de la Troisième Cour de District.

M. CHARLES ARROYO est candidat pour la place de Greffier de la Troisième Cour de District. Il se soumettra à la décision de la Convention Démocratique Nationale. — 13 mars—1 t. j.

Greffier de la Sixième Cour de District.

J. E. SEL sera soutenu devant la Convention Démocratique Nationale pour la place de Greffier de la Sixième Cour de District. — 8mars—1m — BEAUCOUP DE VOTANTS.

CORONER.

Mr. L'EDITEUR,

Veuillez annoncer le Dr. Charles Delery comme candidat à la place de CORONER pour la paroisse d'Orléans, sujet à la décision de la convention démocratique nationale. L'élection aura lieu le premier lundi de mai prochain.

POUR CORONER.

Le Dr. JAMES BURNS sera soutenu, par ses nombreux amis, pour la place de coroner de la paroisse d'Orléans, à l'élection qui aura lieu le premier lundi de mai prochain.

POUR CORONER,

DR. F. M. ALPUENTE,

Sujet à la nomination du parti démocratique national.

CONSULAT DE FRANCE.

Direction générale des manufactures de l'Etat.

TABACS EXOTIQUES.

AVIS AU COMMERCE.

MM. les négociants qui seraient dans l'intention de vendre des tabacs exotiques pour l'approvisionnement des Manufactures impériales sont prévenus qu'il sera procédé, le MERCREDI 25 AVRIL 1866, à une heure après-midi, au Ministère des finances, en séance publique, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, de la fourniture ci-après [illegible] ... en 6 lots de Kentucky, des récoltes de 1864 et 1865, conformes à trois types, sous les marques KA, KB et KC, et divisés en deux lots. [illegible]

Par le Directeur-général, E. ROLLAND

Nlle-Orléans, le 15 mars 1866. — Le Consul de France, GODEAUX.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer Pontchartrain.

Nouvelle-Orléans, samedi 10 mars 1866.

LES directeurs de la compagnie du chemin de fer Pontchartrain ont, aujourd'hui déclaré un dividende de dix (10) pour cent sur le capital de la compagnie, lequel dividende sera payé aux actionnaires ou à leurs représentants, au bureau de la compagnie, à partir du lundi 7 mars courant.

11mars—1m — WM. J. CARTER, Secrétaire.

N. SOULE................A. COPPENS

SOULE & COPPENS,

A. COPPENS, Encanteur et Estimateur,

91......RUE ROYALE......91

Entre Conti et St Louis.

Liquidation Positive.

A dater du premier mars prochain jusqu'au premier mai suivant, je vendrai tout le contenu de mon magasin (consistant en bijoux, montres, &c. &c.) Je demanderai pour prix la valeur de comptabilité, et je recevrai en paiement (au pair) les billets ayant cours [illegible] ...

Tous les personnes qui m'ont confié des montres ou des bijoux, pour être réparés, sont priées de les reprendre avant le premier du mois de mai prochain.

[illegible]

LOUIS MUH.

Bois de charpente,

Bois de charpente.

CHENE, FRENE, NOYER, HETRE, CEDRE, CYPRE, PIN JAUNE, PEUPLIER

De toutes dimensions, venant d'être reçus et à vendre à des prix réduits.

200,000 pieds Volches et Solives en cypre.

A vendre à bas prix, par JOS A. BROWN, Chantier de bois de charpente, au coin des rues Bienville et Levée. — 11 mars—1 mo.

Sociedade Portugueza de Beneficencia.

Nova Orleans, 15 de março 1866.

ASSEMBLEA GERAL EXTRAORDINARIA

Os senhores officiaes e membros desta sociedade são convidados a assistir, domingo 18 do corrente, ás 4 horas em ponto, para tratar de assuntos de maior importancia.

O Presidente recommenda a todos os membros que [illegible]

Por ordem do Presidente, — P. M. CANTON, Secretario. — 16 mars—3

Société Portugaise de Bienfaisance.

Nlle-Orléans, 16 mars 1866.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE.

LES Officiers et les Membres de cette Société se réuniront dimanche prochain, à 4 heures précises, dans le local de la Société, Chemin du Bayou, entre St. Claude et Tremé, pour traiter des affaires de la plus haute importance.

Par ordre du Président, P. M. CANTON, Jr. — 16mars—3f

SOCIETE DES AMIS DE LA GAIETE.

TOUS les membres de la dite société qui désirent assister au BAL PARE ET MASQUE le 17 du courant pourront se procurer des cartes chez M. A. CORNUEL, 117, rue Royale. — 16mars—2f

CIGARES DE LA HAVANE.

— EN DOUANE —

90,000 Cigares de la Havane. Media Regalia, Breves et Cilindrados, de différentes marques, en douane, à vendre par — BORNIO FRERES, rue Gravier No77. — 16 mars—15

Groceries en gros et en détail.

N. QUIAZZARO et G. B. ENSELMI, rue de la Levée, No 135, entre St-Philippe et Dumaine, ont constamment en main un grand assortiment de Vins, Eaux-de-vie et Liqueurs, Huile, Vermicelli, Macaroni et généralement tous les produits d'Italie. Aussi, un grand assortiment de Riz Créole, qu'ils vendront au plus bas prix du marché. — 16mars—1m

Marchandises sèches

AU PLUS BAS PRIX DU MARCHE

POUR CAUSE DE LIQUIDATION,

Au magasin de

L. ETERNOD,

Rue de Chartres, entre Hôpital et Quartier, No 216:

AFIN de liquider mon stock du dit magasin, pour cause de formation de société et de transfert de mon commerce, j'offrirai en vente à mes clients de la ville et de la campagne, ainsi qu'à tous ceux qui voudront profiter de BON MARCHE, à partir du 15 courant jusqu'au 1er avril, un assortiment complet de marchandises sèches telles que
INDIENNES de saison à 15 cents la verge;
COTON blanc 4/4 valant 45 cents, à 30 cents;
BAREGE broché soie à 40 cents;
TOILES à draps 10/4, 11/4 et 12/4;
Et une foule d'autres articles trop longs à énumérer.

L. ETERNOD.

AVIS DE SOCIÉTÉ.

LES soussignés ont formé une société, qui datera du 1er avril prochain, pour le commerce des MARCHANDISES SECHES EN GENERAL. Le magasin que tenait M. Eternod, dans la rue de Chartres, No 216, sera transporté, par la nouvelle société, au coin des rues Bourbon et Ursulines. La succursale restera au coin des rues Bourbon et Ursulines.

LOUIS ETERNOD, MANUEL CRESSY.

Nouvelle-Orléans, 13 mars 1866. — 13 mars—1 m

THOMAS C. PAYAN,

Marchand de confections en gros et au détail,

No 72, RUE DU CANAL,

Entre Camp et Magazine.

Vient d'ajouter à son ancien stock l'assortiment le plus complet et le plus varié de

MARCHANDISES SECHES

Et offre en vente à ses nombreux amis et clients en gros seulement et AUX PLUS BAS PRIX DU MARCHE

INDIENNES, JACONATS, COTONS BLANCS, do ECRUS, DENIMS, STRIPES, COUTILS A MATELAS, COTONNADES, BRINS ET BOBINETS, MOUSSELINES, GRENADINES, BAREGES.

Et tous les articles récemment achetés par lui A LA BAISSE sur les marchés du Nord, d'Angleterre, de France et d'Allemagne.

THOMAS C. PAYAN sollicite respectueusement des acheteurs une visite dans son vaste établissement avant de se décider à traiter partout ailleurs.

18 mars—1m

Grande vente

D'ARTICLES ET FOURNITURES

du département du quartier-maître.

CONFORMEMENT aux ordres du colonel J. G. Chandler, quartier-maître en chef, dépôt de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu aux enchères, à la Presse Fire Proof, à l'angle des rues Robin et Front Levée, les articles et fournitures dont voici la liste:—

LUNDI, 26 MARS 1866.

[illegible]

MARDI, 27 MARS 1866.

[illegible]

LE MERCREDI, 28 MARS 1866.

[illegible]

JEUDI, 29 MARS 1866.

[illegible]

VENDREDI ET SAMEDI, 30 et 31 MARS 1866.

[illegible]

La vente commencera à 10 heures du matin.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

J. J. STRANG, Assistant Quartier Maître.

DEMANDE DE BARBIER.

UN bon ouvrier barbier trouvera de l'emploi en s'adressant à l'encoignure Baronne et Poydras No 121. — 16 mars—2

DEMANDE

UNE demoiselle ou une jeune fille parlant le français correctement, et sachant un peu coudre, [illegible] ... au Bureau de Poste. 16mars—3f

Magasin Crescent d'Habillements.

R. PITKIN,

13 et 15 RUE DU CAMP 13 et 15

PRINTEMPS ET ÉTÉ DE 1866

[illegible]

HABILLEMENTS FAITS, — ET — LINGERIE POUR MESSIEURS.

Que M. Pitkin ait jamais eu le plaisir d'offrir à ses amis et au public.

Département de gros au premier

Les messieurs qui visitent la ville feront bien de s'adresser à ce magasin. — 11mars—7

GRANDE VENTE DE BOIS DE CHARPENTE.

IL sera vendu aux chantiers de bois du gouvernement à Algiers, Louisiane, MARDI, 20 mars 1866, les bois suivants:
200,000 pieds bois de chêne, assorti.
150,000 pieds bois de cypre assorti.
150,000 pieds planches en pin et cypre, assorti.
[illegible]

La vente commencera à 10 heures du matin.

Conditions—Comptant en billets du Trésor des Etats-Unis.

Par ordre du Bvt Colonel J. G. CHANDLER, Quartier-maître en chef. — E. J. STRANG, Bvt Lt. Col. et A. Q. M.

CHAUSSURES.

BLANCAND & GUITET,

No 40 RUE VIEILLE-LEVEE, ENTRE DOUANE ET BIENVILLE.

MARCHANDS EN GROS

De Bottes, Souliers et Brodequins des meilleures fabriques.

1866. PRINTEMPS. 1866

W. DAUPHIN,

66......RUE DE LA DOUANE......66

IMPORTATEUR DE

ARTICLES DE MODE,

ARTICLES EN PAILLE ET VARIÉTÉS.

15mars—1m PP

EN débarquement du brick Garibaldi, venant de Bordeaux et à vendre par le consignataire—
44 barriques vin rouge Clarc & Co.
200 caisses do do
25 caisses grignolet d'Enger,
15 do vin de Champagne,
10 do do 1/2 bouteilles,
20 barriques P. Rousseau & Co.
100 caisses vin blanc,
100 eau-de-vie de cognac.

H. PIUSSAN, 19, rue Conti.

GRANDE REDUCTION.

Marchandises sèches offertes

MARCHANDISES SECHES A PRIX REDUITS,

PAR

C. A. BARRIERE & BRO.,

EN LIQUIDATION,

136......rue du Canal......136

A partir du 5 courant, nous offrirons tout notre stock de marchandises à des prix au-dessous du cours.

Tout ce qui ne sera pas vendu le 1er d'avril, sera vendu à l'encan, notre maison devant être dissoute définitivement. Nous invitons les négociants de la ville et de la campagne, les planteurs, et tous ceux qui ont besoin de marchandises de venir examiner notre assortiment, qui est immense et qui se compose principalement d'articles récemment importés par nous-mêmes.

C. A. BARRIERE & BRO.

En débarquement du brick GARIBALDI, arrivé de Bordeaux:

VINS EN BARRIQUES.

60 barriques Clairac Begué & Pellé,
20 do Côtes de Lormont,
6 do Vin blanc Graves.

VINS EN CAISSES.

735 caisses Clairac Begué & Pellé,
37 do Côtes de Lormont,
214 do Vin blanc de Graves Begué & Pelle.

HUILE D'OLIVES.

180 caisses, 12 bouteilles de James Plagniol,
25 do 24 1/2 do do

VERMOUTH.

100 caisses Noilly Prat & Co.

ABSYNTHE.

100 caisses véritable E. Pernod, 1re qualité.

SARDINES A L'HUILE.

300 caisses de 100 1/2 Balestria,
100 do 100 1/4 do

EAU-DE-VIE ROCHELLE.

10 quart pipes Cognac Pellevoisin,
10 huitièmes do do

A vendre à l'acquitté ou à l'entrepôt par T. BAILLY BLANCHARD Jr, 38 et 40, Vieille Levée. — 7 mars—3

Habillements! Habillements

MALARD & TOOKER,

10......RUE DE CHARTRES......10

Nous avons actuellement en magasin un stock frais de HABILLEMENTS DE PRINTEMPS ET D'ÉTÉ, Que nous offrons de vendre aux marchands de la campagne, aux planteurs, &c.

Un bel assortiment d'HABILLEMENTS convenables pour l'été.

PANTALONS ET SACS en coutil et en toile.
SACS alpaca noir de différentes qualités.
PANTALONS &t et cotonnade, pour habitations.
HABILLEMENTS fantaisie, à bas prix, pour habitations.
CHEMISES gingham et en couleur.
Un assortiment complet de LINGERIE.

Les acheteurs trouveront leur intérêt à s'adresser à nous. — 4 mars—1m

THOMAS C. PAYAN,

MARCHAND DE CONFECTIONS en gros et en détail ET IMPORTATEUR DE MARCHANDISES SECHES, étrangères et américaines,

72......rue du Canal......72

18mars—1m — entre Camp et Magazine.

VENTES JUDICIAIRES.

W. & D. URQUHART VS. LEURS CRÉANCIERS.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nlle-Orléans, No. 17,354—En vertu d'un jugement rendu le 18 février et signé le 17 de février 1866, et à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nlle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procéderai le mardi vingt-sept de mars 1866 à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles de Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte des créanciers, des insolvables ci-après dénommés, à la vente publique et adjudication des billets donnés en sûretés collatérales, dont description suit:

DETENTEURS.	TIREURS	ECHEANCES.			MONTANTS.	TOTAUX
	Lot No 1.					
	P. R. Ventress End par W. C. S. Ventress					
	J. A. Ventress, Jr	Janvier	15	1862	[illegible]	
	S. D. Linton	Février	18	1863	[illegible]	
	M. Watson	Décemb.	23	1861	7,500 00	
	J. R. Williams	Janvier	15	1862	4,000 00	
	W. Dunbar	do	15	1862	4,000 00	
	J. Perkins jr	Février	15	1862	5,000 00	
						$ [illegible]
	Les susdits billets ont été donnés en nantissement [pledged] pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 15 février 1862, de $ [illegible]					
	Lot No 2.					
	H. D. Doyle	Avril	2	1861	3,000 00	
	S. D. Linton	Janvier	20	1863	10,000 00	
	J. R. Williams	Décemb.	20	1861	5,000 00	
	W. P. Walker	Novemb.	20	1861	1,307 74	
						$ 24,512 91
	Les susdits billets ont été donnés en nantissement [pledged] pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 18 mars 1862, de $13,415.					
	Lot No 3.					
Banque de l'Etat de la Louisiane.	J. Perkins jr	Mars	4	1862	5,000 00	
	M. Watson	Février	26	1862	7,500 00	
	S. D. Linton	Mars	18	1863	10,000 00	
	J. Perkins jr	do	18	1863	5,000 00	
	do	do	15	1863	4,000 00	
	W. Dunbar	Février	15	1863	5,000 00	
						$ 38,[illegible]
	Les susdits billets ont été donnés en nantissement [pledged] pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 16 avril 1862, de $ 30,[illegible]					
	Lot No 4.					
	S. D. Linton	Janvier	15	1862	10,000 00	
	D. T. Cain	do	25	1863	5,000 00	
						$ 15,[illegible]
	Les susdits billets ont été donnés en nantissement [pledged] pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 16 avril 1862, de $ 11,195.					
	Lot No 5.					
	S. D. Linton	Mars	18	1863	10,000 00	
	J. Perkins jr	do	18	1862	5,000 00	
	J. R. Williams	Février	18	1862	4,000 00	
	M. Watson	Janvier	23	1862	7,500 00	
						$ 28 333 33
	Les susdits billets ont été donnés en nantissement [pledged] pour garantir un billet de W. et D. Urquhart, échéant le 16 mai 1862, de $ 20,[illegible]					$140,[illegible]
	Lot No 6.					
	J. R. Williams	Mai	14	1863	5,000 00	
	W. P. Walker	Décemb.	1	1861	5,000 00	
	do	do	1	1861	5,000 00	
	W. Bailey	Janvier	1	1862	5,000 00	
	do	do	1	1862	5,000 00	
Banque du Canal.	J. Perkins jr	Décemb.	23	1861	5,000 00	
	do	Janvier	15	1862	5,000 00	
	J. R. Williams	Mars	12	1862	5,000 00	
	do	do	12	1862	5,000 00	
	do	do	12	1862	5,000 00	
	D. F. Cain	Février	12	1862	2,500 00	
	do	Mars	12	1862	2,500 00	
	do	Janvier	22	1862	2,500 00	
	L. R. Williams	Février	22	1863	5,000 00	
						80,[illegible]
	Lot No 7.					
Banque des Citoyens.	W. Bailey	Mars	14	1862	4,000 00	
	A. D. Kelly & Co	Avril	20	1863	3,000 00	20,[illegible]
	Lot No 8.					
Compagnie d'assurance des Marchands.	Hyams & Benjamin	Mai	14	1862	4,000 00	
	J. R. Williams	Mars	20	1863	5,000 00	
	D. Urquhart	Mai	20	1861	25,000 00	34,000 00
	Lot No 9.					
Dr W. N. Mercer.	D. Urquhart	do	20	1861	25,000 00	
	Watson & Lepice	Avril	20	1860	4,000 00	
	do	do	8	1860	4,000 00	
	do	Mars	8	1860	4,000 00	
	do	do	20	1861	4,000 00	
	H. G. Doyle	Avril	1	1860	5,342 85	
	J. R. Williams	Février	14	1863	5,000 00	51,342 85
						$ 390,[illegible] 19

Le tout cédé par les dits insolvables à leurs créanciers.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.

CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans. — 18mars—19.21.23.26

Avis de société.

NOUS avons, aujourd'hui formé une société sous la raison de A. McLAURIN POTHIER & CO. pour le commerce de commission et les affaires de commission et l'importation de marchandises en général.

A. McLAURIN, L. B. POTHIER, W. S. McMASTER.

Rue Gravier, No 111—Nlle-Orléans — 10mars—3f

FRUITS.

CERISES à l'eau-de-vie, Fruits au jus, Prunes de Bordeaux, Raisins de Corinthe.

En débarquement et à vendre par J. AVET, Aux Magasins bleus, Coin Bienville et Vieille Levée. — 16 mars—6

Rucker & Erskine,

SEULS AGENTS DE

G. W. RUCKER & CO., ET DE ERSKINE & RUCKER,

Fabricants de tabac à chiquer en paque, et négociants en commission

No 85 de la rue des Magasins. — 13mars—1m — Nlle-Orléans, Lou.

MANUFACTURE DE PARFUMERIE ET SAVON DE TOILETTE.

RUE CHARTRES, NO. 103

Nous appelons l'attention des marchands sur notre nouvel assortiment, savoir:
75 différents modèles de SAVON DE TOILETTE qu'ils vendront variés depuis 30 cents la douz. jusqu'à
30 différents modèles de POMMADE, depuis $1 jusqu'à $10 la douz.
50 modèles EAU DE COLOGNE de $1 jusqu'à $8
25 différents modèles d'HUILES parfumées,
75 do do d'EXTRAITS d'odeurs variés.
Aussi tous les articles de parfumerie, —TELS QUE—
Eau de Lavande, Vinaigre de toilette, Blanc de Lys, &c. &c.

et une quantité d'autres articles qu'il serait trop long d'énumérer.

Aussi un vaste assortiment de Démêloirs buffle, Brosses à dents, &c. &c.

A. DOUSSAN & JACQUIER.

Manufacture de Parfumerie

A LA CORBEILLE DE FLEURS,

54, RUE DE CHARTRES.

MM FONTAINE & BOUVIER ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général qu'ils viennent d'ouvrir un nouveau magasin de parfumerie au No 54, rue de Chartres, entre les rues Bienville et Douane, où ils offrent en vente des parfumeries des premières maisons de Paris et de Londres, telles que

Lubin, Pinaud, Violet, Société Hygiénique, L'Advocat, Monpelas, Guerlain, Coudray, &c., &c.

Toutes ces parfumeries, fraîchement déballées, sont offertes au public à des prix incroyables du bon marché.

Toutes ces marchandises sont de première qualité, telles que:

EAU DE COLOGNE,
EAU DE VIE LAVANDE,
VINAIGRE DE TOILETTE,
EXTRAITS d'odeur pour le mouchoir,
SAVONS et COMESTIQUES,
HUILE et POMMADE pour les cheveux,
PEIGNES et BROSSES de toute qualité, et articles de toilette en général.

Dépôt général de la célèbre teinture de Dinsend.

On trouvera les mêmes articles à leur autre magasin rue Ste-Anne, No 63.

Les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir voir les échantillons avant de faire leurs emplettes ailleurs.

FONTAINE & BOUVIER.

ALOUER.

DEUX grandes pièces au rez-de-chaussée, donnant sur la rue, convenables pour magasin, No 66 rue du Maine, entre Royale et Chartres.

AVIS.

UN monsieur d'un certain âge, bon comptable, parlant le français, l'espagnol et un peu l'anglais, désire trouver une place de teneur de livres, ou quelques jeux de livres à tenir. Il peut fournir les meilleures recommandations.

Laisser son adresse au bureau de l'Abeille, à la lettre B. — 10 mars—6

CHANGEMENT DE BUREAU.

L. B. POTHIER a transféré son bureau du No 35 de la rue Bienville au No 111 rue Gravier.

Les personnes qui doivent à l'ancienne maison POTHIER & FAUCHEUX sont priées de s'adresser à son bureau, au No 111 rue Gravier, entre la rue des Magasins et la rue du Camp.

Grand stock de marchandises de printemps.

HAGGERTY FRERES,

133......RUE DU CANAL......133

Offrent en ce moment un des plus grands choix de MARCHANDISES SECHES de saison qu'on ait jamais importé dans cette ville et qui se compose de

Barèges anglais, Grenadines, Tissus, Châles, Mozambiques, Organdis, Jaconats, Linons Et Toile d'Irlande, Nappes, Damas et drape: toile 10/4 à drape, Bobinets, 12/4.

Un assortiment complet d'articles pour les familles et pour les habitations.

Nous attendant à une baisse prochaine dans les marchandises étrangères et du pays, nous vendrons, pour céder notre stock entier, au peu plus que le prix coûtant.

HAGGERTY FRERES.

SAINDOUX PRESSÉ.

CONSTAMMENT en main et à vendre par J. AVET, Aux Magasins bleus, Coin Bienville et Vieille Levée. — 16 mars—1m

RESTAURANT A VENDRE.

A VENDRE, pour cause de départ, un Restaurant bien établi, et situé dans un des meilleurs quartiers de la ville. S'adresser, rue Baronne, No 80, entre Union et Perdido.

PHARMACIE NOUVELLE,

OSCAR ROBIN,

PHARMACIEN ET DROGUISTE,

48........RUE ROYALE........48

Et à l'angle des rues Ste-Anne et Villeré.

Vient de faire l'ouverture d'un grand envoi de médicaments, drogues, articles pharmaceutiques tant de l'étranger que du pays, qu'il vendra aux détaillants et aux habitants aux plus bas prix du marché. Tous ces articles sont FRAIS et PURS. [illegible] ... PARFUMERIE française et américaine, [illegible]

BOUGIES DE L'ETOILE.

1,500 caisses, grandeur [illegible] A vendre par J. AVET, Aux Magasins bleus, Coin Bienville et Vieille Levée.

LA FLORITA.

Manufacture de Cigarettes de la Havane.

POUVANT rivaliser favorablement avec les meilleures marques importées de Cuba. Continuellement au mois et à vendre par J. VILLARRUBIA, Aux Magasins Bleus No 3, rue Bienville. — 12 mars—6

SUCRE. CIGARES.

625 caisses sucre blanc et brun de la Havane, 120 boîtes cigares de la Havane, marques choisies.

A vendre par J. VILLARRUBIA, Aux Magasins Bleus, No 3, rue Bienville. — 12 mars—6

Café torréfié concentré d'après le nouveau procédé de V. E. SARRAZIN.

LE soussigné invite les familles, les propriétaires de cafés, d'hôtels et de restaurants, &c. à faire l'essai de son café concentré qu'il vend à des prix modérés. [illegible] ... V. E. SARRAZIN, No 90 Chartres, coin Conti. — 12mars—1m

AVIS

A messieurs les habitants et pêcheurs.

LE soussigné a l'honneur d'informer sa nombreuse clientèle qu'il vient d'ouvrir son magasin d'épiceries et de grains en fil de chanvre en dépôt [illegible] ... A. THEZE — 11mars—1m

Vins rouges! Vins blancs!

EN débarquement du brick GARIBALDI, capitaine Thomas, de Bordeaux—
72 barriques VIN rouge "Graves de Vignonet"
20 barriques VIN rouge "Côtes St-Jean"
20 demi barriques VIN blanc "Côtes de Mons"

A vendre par CESAIRE EAST

Denture complète, pour $50, dents garanties et opération sans douleur.

No 2......Le Dr SPYER, dentiste......No 2

—Coin Camp et Canal—

Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et garanties que celles des autres. Les opérations n'étant point nécessaires, Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 2, coin des rues Camp et Canal, No 2—Entrée rue du Camp. — 11mars—3m

CIGARES DE LA HAVANE.

EN débarquement du steamer Mexico, et la goëlette Salvador, arrivés de la Havane—
125,300 CIGARES de marques et formes assorties.
70,000 paquets de cigarettes, La Honradez.

A vendre par E. FROISGROS, No 28 et 30, rue Douane, entre Chartres et Vieille Levée. — 22fév—1m PP

DEMANDE

ON demande DEUX BONS COMMIS pour servir la confiserie. JULES HIMBERT, Encoignure Bourbon et Toulouse.

GRAINES DE COTON,

MILLE BOISSEAUX,

Du célèbre CLUSTER.

Récolte de 1865.

A vendre par JOHN H. CARTER, Rue Tchoupitoulas, Nos 8 et 10 et rue de la Nouvelle-Levée, Nos 8 et 10.

LA VILLE DE PARIS.

AU 1er septembre prochain le nouveau magasin de modes et de nouveautés la VILLE DE PARIS, successeur de la maison D. H. Holmes, sera transféré de son local provisoire, rue de Chartres No 32, ancien le magasin Froidevaux, dans sa bâtisse en construction rue Bourbon, entre Canal et Douane.

Des dames pour le magasin et des ouvrières pour les ateliers de modes, de robes et de confections, pourront s'adresser de l'occupation pour le 1er septembre au magasin rue de Chartres. — V. FROIDEVAUX, Gérant.

Balances,

Balances,

Balances,

BALANCES "STANDARD" DE FAIRBANKS.

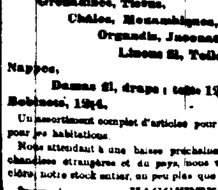

Pour foin, charbon animal; balances d'entrepôt, de coton, balances plateformes, balances d'épiciers à compteurs, de droguistes, &c.

Plus de cent modifications des machines à peser, adoptées à toute espèce de pesage.

La confiance qu'on a dans la parfaite exactitude des balances de tells, qu'on les considère aujourd'hui comme supérieures à toutes les autres.

FAIRBANKS & CO., Rue Tchoupitoulas, No 9. — 11 mars—6m

Maizena de Duryea,

POUR les puddings, les gâteaux, les flancs, le blanc manger, &c.—sans colle de poisson, avec peu d'œufs ou sans œufs, à un prix qui étonne les plus économes. [illegible] ... A vendre par tous les marchands de comestibles et droguistes.

WM. DURYEA, Agent général, 166, Fulton street, New-York. — 15mars—1m

AVIS.

MA FEMME, MADELEINE GROSS, ayant quitté mon domicile sans cause légitime, je préviens le public que je ne serai pas responsable d'aucune dette qu'elle pourra contracter.

DEMANDE DE MAISON.

On désire prendre à loyer une maison ayant un salon, une salle à manger, trois chambres à coucher. On en préférerait une située dans le Deuxième ou le Troisième District près la rue de l'Esplanade. La personne qui aurait une maison semblable à louer à un prix modéré trouvera un bon locataire en s'adressant par lettre, à B. C. D., aux bureaux de "l'Abeille."

AVIS.

PERSONNE n'est autorisé à faire des achats ou à contracter des dettes pour mon compte ou comme étant mon associé. J'ai vendu à M. Fletcher le magasin de comestibles du No 11 de la rue Front Levee, entre la rue Hôpital et Ursulines.

Nlle Orléans, 13 mars 1866. — XAVIER MOREL

ON DEMANDE UNE GARDIENNE D'ENFANTS. Un bon salaire sera payé. Inutile de se présenter sans bonnes recommandations. S'adresser au No 147, rue du Canal.

HOTEL PRADAT

A VENDRE OU A LOUER.

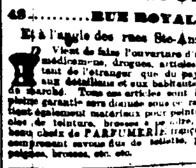

Le vaste et magnifique HOTEL situé à Biloxi, Miss. connu sous le nom d'HOTEL PRADAT. S'adresser à BUG. C. PRADAT, No 165 rue Perdido, ou à JNO. E. PRADAT, No 166, rue Dryades.

AU PUBLIC.

SACHANT que sa marque de CIGARES El Cinto de Orion, a été contrefaite par certains importateurs de cigares à la Nlle-Orléans, je fais savoir aux marchands et aux consommateurs que mon seul agent et importateur de cette marque à la Nlle-Orléans est M. D. JOSE DOMINGO, rue du Canal, No 46.

JAIME CODINA.

Havane, 16 février 1866.

Avis aux Contribuables.

LES Contribuables du Troisième District sont prévenus que la taxe d'Etat est due et qu'elle sera autorisée [illegible]

C. B. LANG, Percepteur des taxes d'Etat, Bureau, Rue de l'Esplanade, No 5.

CHANGEMENT DE MAGASIN.

A. DREZ

A L'HONNEUR d'informer ses amis et ses clients qu'il a provisoirement transféré son magasin au

No. 62 rue Royale.

Son nouveau stock venant d'arriver, sera vendu à prix modérés. — 15mars—1m